



Orientation et Affectation après la 3^{ème}

Les démarches à réaliser

ORIENTATION / AFFECTATION :

Deux démarches différentes et complémentaires

QUAND ?	QUOI ?
FEVRIER 2024 Avant le conseil de classe du 2 ^{ème} trimestre Du 02/02/2024 Au 16/02/2024	Formuler et classer ses <u>vœux d'orientation provisoires</u> <i>2nd générale et technologique ou 2nd professionnelle Ou CAP</i> Le conseil de classe du 2 ^{ème} trimestre donne un avis provisoire (favorable, réservé ou défavorable) vis-à-vis de l'orientation demandée
MARS 2024 Après le conseil de classe du 2 ^{ème} trimestre Du 18/03/2024 Au 22/03/2024	Les familles prennent connaissance de <u>l'avis du conseil de classe</u> et en accuse obligatoirement réception Notez-bien : Il s'agit à ce stade d'une étape du dialogue avec le conseil de classe, pas encore de la décision d'orientation. Accusez réception ne revient pas à accepter une orientation. En cas de désaccord avec le conseil de classe, prenez rdv avec le professeur principal de votre enfant.

DEMANDER UNE VOIE D'ORIENTATION

MAI 2024 Avant le conseil de classe du 3 ^{ème} trimestre Du 09/05/2024 Au 24/05/2024	Formuler et classer ses <u>Choix d'orientation définitifs</u> <i>2nd générale et technologique ou 2nd professionnelle Ou CAP</i> Le conseil de classe du 3 ^{ème} trimestre formule son avis définitif qui vaut pour décision d'orientation
JUIN 2024 Après le conseil de classe du 3 ^{ème} trimestre Du 04/06/2024 au 07/06/2024	Les familles prennent connaissance de <u>la décision d'orientation</u> et en accuse obligatoirement réception En cas de désaccord avec la décision d'orientation, prenez immédiatement rdv avec la cheffe d'établissement.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LE SERVICE EN LIGNE ORIENTATION

Les étapes à suivre en ligne pour demander une
voie d'orientation après la 3^e

Connexion au service en ligne Orientation

Compatible avec tous types de supports, tablettes, smartphones, ordinateurs

Accès avec l'adresse unique teleservices.education.gouv.fr

Connexion au service en ligne Orientation

Le compte d'un représentant légal permet de saisir les intentions d'orientation et d'accuser réception de l'avis donné par le conseil de classe.

Le compte d'un élève permet uniquement de consulter les saisies effectuées par le représentant légal.

Le compte EduConnect peut donner accès :

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

Je sélectionne mon profil



Représentant légal



Élève

Connexion au service en ligne Orientation

Connexion au portail Scolarité services avec mon compte EduConnect.

Accès avec l'identifiant et le mot de passe transmis

 EduConnect [← Changer de profil](#)

 Représentant légal

Le compte EduConnect peut donner accès :

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

Je me connecte avec mon compte ÉduConnect

Identifiant [Identifiant oublié? →](#)

Mot de passe [Mot de passe oublié? →](#)



[Se connecter](#)

[Je n'ai pas de compte →](#)

ou

Je me connecte avec FranceConnect

 S'identifier avec FranceConnect

[Qu'est-ce que FranceConnect? ↗](#)

FranceConnect vous permet d'accéder à de nombreux services de l'État en utilisant un compte dont vous disposez déjà. Utilisez-le pour EduConnect !

Connexion au service en ligne Orientation

Accès aux services en ligne dans le menu [Mes services](#).

Vous avez un ou plusieurs enfants scolarisés à l'école élémentaire, au collège ou au lycée...

Vos services en ligne sont dans **le menu [Mes services](#)**.

Retrouvez sur le portail [Scolarité Services](#) toutes les informations dont vous avez besoin pour suivre la scolarité et réaliser rapidement certaines démarches en ligne.

Vous pouvez par exemple...

Dès l'école élémentaire :

- Consulter le livret du CP à la 3e et télécharger notamment les diverses attestations présentes
- Si votre enfant entre en 6e : l'inscrire dans son collège (s'il propose le service)

À partir du collège :

- Vérifier vos informations personnelles ainsi que celles de votre enfant et, si besoin mettre à jour vos données (adresse, téléphone, courriel, etc.)
- Faire une demande de bourse
- Suivre la phase d'orientation en fin de 3e
- ...d'autres services peuvent être proposés par l'établissement de votre enfant

Progressivement, le portail [Scolarité Services](#) s'enrichira de nouvelles fonctionnalités pour faciliter votre quotidien.

Vos services en ligne sont dans le menu [Mes services](#).

Connexion au service en ligne Orientation

Sur la page d'accueil de Sclarité services je clique sur Orientation à partir de la date indiquée par le chef d'établissement.

The screenshot displays the 'Mes services' interface. On the left, a vertical menu lists several services: 'Actualités', 'Bourse de lycée', 'Orientation' (highlighted with a yellow border), 'Affectation', 'Fiche de renseignements', and 'Paiement des factures'. The main content area features a 'Message de l'établissement' section with the text 'Bienvenue sur Sclarité services.' At the bottom, a dark blue footer contains the text 'Une question, besoin d'aide ?' and a button labeled 'Assistance' with a speech bubble icon.

Le conseil de classe émet un avis provisoire

Conseil de classe du 2^{ème} trimestre

→ Consultation et accusé de réception de l'avis du conseil de classe

Consultation et accusé de réception de l'avis provisoire du conseil de classe

L'accusé de réception des avis du conseil de classe pourra être effectué indifféremment par l'un ou l'autre des représentants légaux.

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

Paiement des factures

Phase provisoire
Intentions
Courant 2^e trimestre

Phase provisoire
Avis provisoires
Après le conseil de
classe du 2^e
trimestre

Phase définitive
Choix définitifs
Courant 3^e trimestre

Phase définitive
Propositions
Après le conseil de
classe du 3^e
trimestre

Après avoir pris connaissance de l'avis du conseil de classe, vous accusez réception des avis provisoires. Pour préparer votre choix définitif, vous pouvez prendre rendez-vous avec le professeur principal et le psychologue de l'éducation nationale.

La participation aux journées portes ouvertes des lycées et aux salons d'orientation permet de poursuivre la réflexion. A partir du mois d'avril, vous pouvez consulter dans le service en ligne Affectation les offres de formation après la 3^e pour vous informer.

[Je consulte et j'accuse réception des avis provisoires du conseil de classe](#)

Saisie des choix définitifs d'orientation

Phase définitive

Le conseil de classe du 3^{ème} trimestre prononce une décision d'orientation

Conseils de classe du 3^{ème} trimestre

→ Les familles prennent connaissance de cette
décision et y répondent obligatoirement
DU 04/06 AU 07/06/24

Réponse aux propositions du conseil de classe

L'un ou l'autre des représentants légaux peut répondre aux propositions du conseil de classe.

① Actualités

👤 Bourse de lycée

| 🕒 Orientation

📍 Affectation

📄 Fiche de renseignements

Phase provisoire
Intentions
Courant 2^e trimestre

Phase provisoire
Avis provisoires
Après le conseil de
classe du 2^e
trimestre

Phase définitive
Choix définitifs
Courant 3^e trimestre

Phase définitive
Propositions
Après le conseil de
classe du 3^e
trimestre

Le conseil de classe a étudié vos choix et vous pouvez consulter ses propositions définitives et donner votre réponse :

- d'accord : la proposition du conseil de classe devient la décision d'orientation, notifiée par le chef d'établissement ;
- pas d'accord : le dialogue continue, prenez contact avec le chef d'établissement.

Je consulte et je réponds aux propositions du conseil de classe

En fonction de l'orientation choisie vous demanderez l'affectation de votre enfant dans un lycée général et technologique OU dans un lycée professionnel

QUAND ?	QUOI ?	COMMENT ?
<p>MAI 2024</p> <p><i>Date d'ouverture du service en ligne à venir</i></p>	<p>Formuler et classer ses <u>vœux d'affectation pour la rentrée 2024</u></p> <p>Quel établissement ? Quelle formation ?</p> <p>Je saisis mes vœux en les classant par ordre de préférence</p> <p>(10 vœux maximum dans l'académie + 5 vœux éventuellement hors académie)</p> <p>Je saisis toujours et obligatoirement au moins un vœu avec mon établissement de secteur.</p> <p> Une information concernant les demandes d'affectation vous parviendra en temps utile.</p>	<p></p> <p>EN VOUS CONNECTANT SUR</p> <p>« AFFECTATION EN LIGNE - CHOISIR SON AFFECTATION »</p> <p>VIA EDUCONNECT</p>
<p>FIN JUIN / DEBUT JUILLET 2024</p>	<p>Consultation des <u>résultats</u> d'affectation</p> <p>Je me rapproche du lycée dans lequel mon enfant est affecté pour l'inscrire dans son nouvel établissement</p> <p></p>	<p>Accès avec l'adresse unique</p> <p>teleservices.education.gouv.fr</p> <p>En cas de difficulté de connexion, contactez immédiatement le secrétariat du collège</p>

ORIENTATION / AFFECTATION : Deux démarches différentes et complémentaires

DEMANDER UNE AFFECTATION



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LE SERVICE EN LIGNE AFFECTATION

Les étapes à suivre en ligne pour demander une place dans un lycée en classe de seconde

Se connecter au service « Affectation »

Connexion à Sclolarité Services : teleservices.education.gouv.fr

The screenshot shows the EduConnect login interface. At the top left is the French flag and the text 'ÉduConnect'. At the top right is a link '← Changer de profil'. The main content area is titled 'Représentant légal'. It features two login options: 'Je me connecte avec mon compte ÉduConnect' and 'Je me connecte avec FranceConnect'. The first option includes input fields for 'Identifiant' (with a 'Mot de passe oublié ? →' link) and 'Mot de passe' (with a 'Mot de passe oublié ? →' link and a visibility toggle). A 'Se connecter' button is below these fields, followed by a 'Je n'ai pas de compte →' link. The second option features an 'S'identifier avec FranceConnect' button and a link 'Qu'est-ce que FranceConnect ?'. A footer note states: 'FranceConnect vous permet d'accéder à de nombreux services de l'Etat en utilisant un compte dont vous disposez déjà. Utilisez-le pour ÉduConnect !' On the left side of the page, there is a box titled 'Le compte ÉduConnect peut donner accès :'. It lists three bullet points: '• aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc.'; '• à l'espace numérique de travail (ENT)'; and '• au livret scolaire.'

Après la connexion, choisir AFFECTATION parmi les services proposés à gauche de l'écran

- 🕒 Actualités
- 👉 Bourse de lycée
- | 🕒 **Affectation**
- 👉 Fiche de renseignements

Page d'accueil du service en ligne d'Affectation

Le service permet une recherche par mots clés sur deux champs :

- **Quoi ?** Invitant à renseigner le nom d'une formation, d'un établissement.
- **Où ?** Invitant à renseigner une ville, un département.

La recherche peut ne contenir qu'une partie du nom de la formation visée. Elle s'appuie également sur un ensemble de disciplines, domaines et sous-domaines indexés par l'ONISEP permettant de proposer les formations correspondantes lorsque le libellé de la formation saisie n'est pas exact.

2.2 Les menus rapides

CHOISIR SON AFFECTATION
DEMANDER UNE FORMATION ET UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3^e

MES LYCÉES DE SECTEUR
Vous envisagez un cursus en seconde générale et technologique ?

LES FORMATIONS PROFESSIONNELLES
Vous envisagez un cursus en seconde professionnelle ou une première année de CAP dans votre académie ?

Accédez aux offres de formation proposées dans Affectat par les lycées, les CPA, les établissements maritimes et agricoles en France.

QUOI
formation, établissement ou mots-clés

OÙ
ville ou département

Exemple: informatique Exemple: saintes **RECHERCHER**

Au moins un des deux champs « QUOI » et « OÙ » doit être renseigné.

Du 9 au 30 mai, durant la période de saisie des demandes, lorsque l'utilisateur est connecté, le service propose deux menus rapides :

- **MES LYCÉES DE SECTEUR** permet d'accéder directement à la liste des offres de seconde générale et technologique de son ou ses lycées de secteur.
- **LES FORMATIONS PROFESSIONNELLES** permet d'accéder à une liste déroulante

Se renseigner sur les formations et les établissements

CHOISIR SON AFFECTATION
DEMANDER UNE FORMATION ET UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3^e

OUOI matériels OÙ ville ou département RECHERCHER

26 offre(s) trouvée(s) correspondant à vos critères de recherche

2nde Pro Métiers de la maintenance des matériels et des véhicules
Secteur public, Taux scolaire
Lycée des métiers de l'automobile et du transport Pierre-Dixes de Gannes, Cerastier
06 - CESTERNOY

bac pro Maintenance des matériels option C matériels d'espaces verts
CFA-Maison Fermière rurale
51 - HAINVILLE-LES-HATTONCHATEL
Taux de poursuite : 23 % Taux d'emploi à 6 mois : 74 %

2nde Pro Métiers de la maintenance des matériels et des véhicules
Lycée des métiers de l'automobile et du transport Pierre-Dixes de Gannes
06 - CESTERNOY
Taux de poursuite : 23 % Taux d'emploi à 6 mois : 74 %

CAP Maintenance des véhicules option B véhicules de transport routier
CFA-Européen Louis Phocas
10 - BAR-LE-BUC
Taux de poursuite : 55 % Taux d'emploi à 6 mois : 85 %

bac pro Maintenance des matériels option C matériels d'espaces verts
CFA-Maison Fermière rurale
51 - HAINVILLE-LES-HATTONCHATEL
Taux de poursuite : 23 % Taux d'emploi à 6 mois : 74 %

2nde Pro Métiers de la maintenance des matériels et des véhicules
Secteur public, Taux scolaire
Lycée des métiers de l'automobile et du transport Pierre-Dixes de Gannes, Cerastier
06 - CESTERNOY

Appliquez vos filtres

INFORMATIONS PLUS DÉTAILLÉES

1. Bac pro Maintenance des véhicules option C motocycles ;
2. Bac pro Maintenance des matériels option A matériels agricoles ;
3. Bac pro Maintenance des véhicules option B véhicules de transport routier ;
4. Bac pro Maintenance des véhicules option A véhicules agricoles ;
5. Bac pro Maintenance des matériels option B matériels de construction et de maintenance ;
6. Bac pro Maintenance des matériels option C matériels d'espaces verts ;

Bac pro Maintenance des véhicules option C motocycles

TAUX NATIONAL DE POURSUITE D'ÉTUDE

Présentement
leur niveau
après formation

Debut de formation

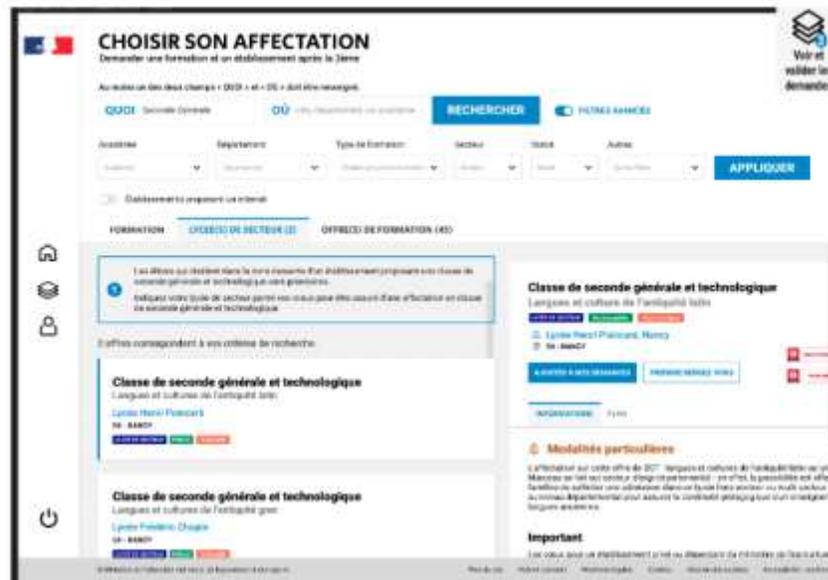
36% 64%

TAUX NATIONAL D'EMPLOI À 6 MOIS

Ministère de l'Éducation nationale de la jeunesse et de la sport

Tous les sites Mes contacts Mes favoris Les clés Actualités, actualités et guides Mes favoris associés

Saisir des demandes pour la Rentrée prochaine



À compter du 9 mai la saisie des demandes devient possible.

Le menu rapide « MES LYCÉES DE SECTEUR » disponible depuis la page d'accueil permet d'être directement dirigé vers l'onglet « Lycée(s) de secteur » qui présente la liste des offres de formations de seconde générale et technologique proposé dans le ou les établissements correspondant au secteur géographique de l'élève.

Le bouton « ajouter à mes demandes » est présent sur la page descriptive des offres. Il permet d'ajouter l'offre de formation à sa sélection.

[Ajouter à mes demandes](#)

Lorsqu'une demande est ajoutée, un nouvel icône cliquable apparaît « Voir et valider les demandes ». Elle permet d'accéder à sa sélection pour l'ordonner et la valider.



Ordonner et valider ses demandes

The screenshot shows the 'CHOISIR SON AFFECTATION' interface for a user named 'AMBRE'. The page title is 'CHOISIR SON AFFECTATION' with the subtitle 'DEMANDER UNE FORMATION ET UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3^e'. Below the title, it says 'LES DEMANDES DE AMBRE'. There are three ranked requests (RANG 1, RANG 2, RANG 3), each for 'CLASSE DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE'. The details for each request are: RANG 1: Lycée Grandmont, 37 - TOURS; RANG 2: Lycée Henri-Poincaré, 54 - NANCY; RANG 3: Lycée Fubert, 28 - CHARTRES. A 'VALIDER LES DEMANDES' button is at the bottom. A note states: 'Vous devez enregistrer vos demandes pour que la sélection soit prise en compte.'

Chaque demande formulée peut être supprimée, l'ordre peut être changé.

Les demandes doivent être validées.

Les modifications restent possibles jusqu'au 30 mai.

The screenshot shows the 'CHOISIR SON AFFECTATION' interface for a user named 'ANDRE'. The page title is 'CHOISIR SON AFFECTATION' with the subtitle 'DEMANDER UNE FORMATION ET UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3^e'. Below the title, it says 'LES DEMANDES DE ANDRE'. There are three ranked requests (RANG 1, RANG 2, RANG 3), each for 'CLASSE DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE'. The details for each request are: RANG 1: Lycée Grandmont, 37 - TOURS; RANG 2: Lycée Henri Poincaré, 54 - NANCY; RANG 3: Lycée Fubert, 28 - CHARTRES. A green checkmark icon and the text 'VOS DEMANDES SONT VALIDÉES!' are visible. At the bottom, there are two buttons: 'MODIFIER LES DEMANDES' and 'TÉLÉCHARGER LE RÉCAPITULATIF'.

Un récapitulatif des demandes formulées peut être téléchargé.

Je saisis mes vœux en les classant par ordre de préférence
(10 vœux maximum dans l'académie + 5 vœux éventuellement hors académie)

- ▶ **Je saisis toujours et obligatoirement au moins un vœu avec mon établissement de secteur.**
- ▶ **Important : Les options que l'élève souhaite suivre en seconde ne doivent pas être renseignées à ce stade**

Consultation des résultats d'Affectation et inscription dans son nouvel établissement à partir du 26 juin 2024

Points de vigilance :

- L'inscription au lycée
- Les élèves non-affectés

Cas particuliers :

Parcours scolaires particuliers

Les demandes de dérogation au motif « Parcours scolaire particulier » (annexe 8) s'adressent aux demandes de dérogation 2nde hors lycée de secteur pour :

- l'enseignement optionnel *Biotechnologies, Sciences et laboratoire, Santé et social* ou *Création et innovations technologiques* dans le cadre d'un projet d'accès en 1^{ère} technologique STL, ST2S ou STI2D.
- autre : cela concerne les demandes de continuité de langues vivantes.

A utiliser uniquement dans le cas des vœux remplissant les deux conditions ci-dessous :

- 2nde GT non contingentée en établissement public Education nationale
- établissement hors secteur

RENTREE
SCOLAIRE
2024

Procédure pour l'établissement d'origine :

- Compléter la fiche de demande de dérogation Parcours Scolaire Particulier
- Transmettre la fiche à la DSDEN avant le 6 juin 2024 dernier délai

Pièces à joindre :

- Copie du dossier de candidature Affelnet (annexe 3 ou annexe 4)

Attention :

Ce motif de dérogation ne peut être utilisé que pour un nombre restreint de situations.
Il est indispensable de se référer à la circulaire départementale afin de s'informer des cas de figure pour lesquels ce motif de dérogation PSP peut être utilisé

IDENTIFICATION DE

NOM – Prénom de l'élève :

Sexe : F M Date de naissance : / /

Adresse :

Code postal : Ville :

SCOLARITE

Etablissement fréquenté : Ville :

Classe fréquentée :

LV1 : LV 2 :

	FORMATION DEMANDEE	ETABLISSEMENT DEMANDE (Nom et ville)	Motif de dérogation PSP demandé (indiquer « Oui » ou « Non »)
VCEU 1			
VCEU 2			
VCEU 3			
VCEU 4			
VCEU 5			
VCEU 6			
VCEU 7			
VCEU 8			
VCEU 9			
VCEU 10			

Motif de la demande de dérogation PSP :

Enseignement optionnel *Biotechnologies, Sciences et laboratoire, Santé et social* ou *Création et innovations technologiques* dans le cadre d'un projet d'accès en 1^{ère} technologique STL, ST2S ou STI2D

(précisez) :

Autre : continuité de langues vivantes

(précisez) :

Autres éléments d'information à porter à la connaissance de la DSDEN :

Signature et cachet du chef d'établissement :

*Demande de priorité
au titre du handicap (ou maladie invalidante)
ou d'une situation médicale particulière*

FICHE DE VŒUX

A renseigner par l'établissement d'origine et à adresser (avec la fiche de stage et la copie de la fiche AFFELNET de vœux) au service scolarité de la DSDEn d'accueil (ou à la DRAAF dès lors que des vœux portent sur des formations agricoles) avant le 21 mai 2024.

NOM et Prénom :

Date de naissance : Sexe M F

Etablissement fréquenté en 2023 - 2024 :

Classe fréquentée en 2023 - 2024 :

PPS PAI Situation médicale particulière

Joindre au dossier selon le cas :

- Les bulletins scolaires de l'année en cours

- Une synthèse de l'équipe de suivi et de scolarisation sur le projet du jeune ou la notification d'orientation de la MDPH

- L'avis médical du médecin scolaire (à placer sous pli cacheté à l'attention du médecin conseiller technique de la DSDEn)

VŒUX D'AFFECTATION

(10 vœux maximum pour tous les candidats)

	Formation	Etablissement (nom et ville)	Régime
Vœu n°1			
Vœu n°2			
Vœu n°3			
Vœu n°4			
Vœu n°5			
Vœu n°6			
Vœu n°7			
Vœu n°8			
Vœu n°9			
Vœu n°10			

AVIS DU PSYCHOLOGUE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE L'ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE

Date et signature

AVIS DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE

Date et signature

Cas particuliers :

- Je demande une priorité d'affectation au titre du handicap ou d'une situation médicale particulière
 - Dès aujourd'hui**, je retire auprès du secrétariat collège les formulaires papier pour effectuer ma demande (« annexe 3 » – cadres B/C/E + « annexe 6 »).
 - Au plus tard le 13 mai 2024**, je retourne au secrétariat collège les documents complétés et les justificatifs demandés
 - J'indique obligatoirement dans mes vœux mon établissement de secteur** (même classé en dernier).
 - Je renseigne en plus du formulaire papier mes vœux sur le télé-service affectation**

Cas particuliers :

- **Je souhaite demander un établissement dans une autre académie**
 - ☐ Je me renseigne sur le calendrier de l'académie demandée auprès du secrétariat du collège.
 - ☐ **Dès aujourd'hui**, je retire auprès du secrétariat collège les formulaires papier pour effectuer ma demande (« annexe 3 » – cadres B/C/E + « annexe 3 bis »)
 - ☐ **Au plus tard le 13 mai 2024**, je retourne au secrétariat collège les documents complétés et les justificatifs demandés

Cas particuliers :

- **Je souhaite formuler un vœu de formation en apprentissage**

- Je prends immédiatement contact avec l'établissement envisagé pour connaître les conditions d'admission.

Attention : L'admission en CFA est toujours soumise à la signature d'un contrat d'apprentissage entre élève et employeur

- Je saisis un vœu en apprentissage sur le télé-service affectation
- J'indique obligatoirement dans mes vœux au moins une formation sous statut scolaire** (même classée en dernier).

Cas particuliers :

- **Je demande une formation « contingentée » : 2GT dans un lycée agricole ; 2GT avec enseignement optionnel « création culture design » ; 2ND STHR**

- Je saisis mes vœux en lignes dont vœux « contingentés » et je les classe
- En plus de mon ou de mes vœux « contingentés », j'indique obligatoirement dans mes vœux mon établissement de secteur** (même classé en dernier).

Les vœux contingentés (c'est-à-dire avec places limitées) ne relèvent pas d'une sectorisation, les résultats scolaires sont pris en compte pour l'affectation. **Aucune demande de dérogation ne doit être formulée pour ces vœux.**

- **Je souhaite demander une affectation dans une section européenne**

Les sections européennes ne font pas l'objet d'un recrutement particulier, les élèves qui souhaitent intégrer une telle section devront en **formuler la demande au moment de l'inscription dans l'établissement.**

Cas particuliers :

- **Je demande une affectation dans un établissement privé sous contrat**
 - Je prends immédiatement contact avec l'établissement envisagé pour connaître les conditions d'inscription
 - Je saisis mes vœux selon la procédure ordinaire (les établissements privés ne sont pas sectorisés)

Questions / réponses

...

Merci de votre attention !